

DEPARTEMENT  
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN  
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 19 mai 2026

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	49

Objet de la délibération
Administration Générale : Election du 9ème vice-président
Référence
11_20260519_511

Date de la convocation
11/05/2026

Date de mise en ligne sur le site <a href="http://grandamiinois.fr">http://grandamiinois.fr</a>
20/05/2026

L'année deux mille vingt-six, le 19 mai à 9 heures, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Immeuble Terralia – 60 rue de la Vallée – 2<sup>ème</sup> étage – Salle 2V0403 à Amiens, sous la présidence de Esra ERCAN, Présidente.

Etaient présents :

Tarek BAIS, Nicolas CARDOT, Benoît CARPENTIER, Bertrand CHOQUET, Sylvie DELÉPINE, Zoé DESBUREAUX, Esra ERCAN, Frédéric FAUVET, Arthur LALAN, Aurélie LE CARLIER DE VESLUD, Assia NOUAOUR, Karl TOURAIS, François BURY, Alain DEREUMAUX, Dominique HESDIN, Jean-Pierre PARDOUX, Bernard BOCQUILLON, Isabelle RAMBOUR, Franck DARRAGON, Hubert CAPELLE, Sonia DOUAY, Brice CHANTRELLE, Xavier BALZOT, Bénédicte THIEBAUT, Eric GUIBON, Philippe FRANCOIS, Jean-Philippe DELFOSSE, Patrick GAILLARD, Ghislain TIRMARCHE, Cyril CARNEL, Pascal DEKYDTSPOTTER, Maxime LAJEUNESSE, Michel LETESSE, Alain DESFOSSÉS, Isabelle DE WAZIERS, Cécile GRÉVIN, Amaury CAULIER, Albert NOBLESSE, Jean-Michel MAGNIER, François DURIEUX, Francis PETIT, Christelle HIVER, François DEBEUGNY, Ludovic GABREL, Xavier COMMECY, Stéphane CHEVIN

Excusés ayant donné procuration :

Frédéric FAUVET a donné pouvoir à Esra ERCAN  
Thomas CLÉMENT a donné pouvoir à Xavier BALZOT  
Thibaut DOMISSE a donné pouvoir à Cécile GRÉVIN  
Claude MAQUET a donné pouvoir à Jean-Michel MAGNIER

Absents : Laurent ACCART, Fanny RUIIN

A été nommé secrétaire de séance : Nicolas CARDOT

Conformément à la décision qui vient d'être adoptée par le Comité syndical et aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment des articles L.5211-2, L.2122-7-1, le Comité syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois présidé par son Président procède, au scrutin secret et uninominal, à l'élection des Vice-Présidents.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il est demandé au Comité syndical de procéder à l'élection des Vice-Présidents à bulletin secret.

Vu le procès-verbal de l'élection des vice-présidents annexé à la présente délibération,  
Vu les résultats du scrutin,

Candidature :       Monsieur Arthur LALAN  
                          Madame Isabelle RAMBOUR

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :  
Premier tour de scrutin :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0  
Nombre de votants : 49  
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 49  
Nombre de suffrages déclarés nuls : 0  
Nombre de bulletins blancs : 0  
Bulletins à déduire : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 49  
Majorité absolue : 25

Obtenu :  
Monsieur Arthur LALAN : 29 voix  
Madame Isabelle RAMBOUR : 20 voix

Monsieur Arthur LALAN est élu au premier tour de scrutin, neuvième vice-président du Pôle métropolitain du Grand Amiénois.

Fait et délibéré le 19 mai 2026  
Et ont signé les membres présents ;  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Nicolas CARDOT



La Présidente,  
Esra ERCAN



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois  
 Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamienois.actes

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **11\_20260519\_511**  
 Objet : **Election du 9ème vice-président**  
 Type de transaction : Transmission d'actes  
 Date de la décision : 2026-05-19 00:00:00+02  
 Nature de l'acte : Délibérations  
 Documents papiers complémentaires : NON  
 Classification matières/sous-matières : 5.1.1 - maires, adjoints, présidents et vice-présidents d'E.P et d'E.P.C.I.  
 Identifiant unique : 080-200082063-20260519-11\_20260519\_511-DE  
 URL d'archivage : Non définie  
 Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 080-200082063-20260519-11_20260519_511-DE-1-1_0.xml	text/xml	908 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : D_lib11_Election du 9eme v_Pr_sident.pdf Nom métier : 99_DE-080-200082063-20260519-11_20260519_511-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	85.2 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	21 mai 2026 à 16h49min14s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	21 mai 2026 à 16h49min22s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur France
En attente de transmission	21 mai 2026 à 16h49min49s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 mai 2026 à 16h49min59s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 mai 2026 à 16h50min22s	Reçu par le MI le 2026-05-21

